

Rapport LTECV 2020

Loi Transition Energétique relative à la Croissance Verte
En application de l'article 173 et du décret 2015-1850
Rapport sur l'exercice 2019
Date de mise à jour : 1er juillet 2020

Table des matières

Introduction	2
I. Cadre général de notre approche	3
I.1 Stratégie RSE	3
I.2 Gouvernance	7
I.3 Reporting	7
I.4 Adhésion à des initiatives engageantes du groupe Neuflyze OBC	8
I.5 Nos objectifs pour 2020 autour de la transition énergétique	15
II. Intégration des critères ESG dans l’offre de financement de Neuflyze OBC	17
II.1 Politique de risque RSE, Sustainability Risk Policy	17
II.2 Crédits et critères ESG	17
III. Intégration des critères ESG dans l’activité d’investissement de Neuflyze OBC	19
III.1 Démarche générale de prise en compte des critères ESG	19
Méthodologie générale	20
III.2 Données Carbone	23
III.2.1 Méthodologie carbone	23
III.2.2 Résultats carbone au 31/12/2019	24
III.3 Gestion ISR (Investissement Socialement Responsable)	25
III.3.1 Méthodologie ISR	25
III.3.2 Produits et volumes ISR (Banque et AAIS)	25
IV. Risques associés au changement climatique	27
IV.1 Responsabilité environnementale	27
IV.2 Analyse du risque climat dans les portefeuilles gérés et conseillés de la Banque	28
Conclusion	31
Annexes	32

Introduction

L'article 173 de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (loi n°2015-992) et ses décrets d'application ont pour objectif d'accroître la transparence de l'action des investisseurs institutionnels et des sociétés de gestion dans la prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et des risques climatiques dans leur politique d'investissement.

Cette législation fait écho à l'accord de Paris du 12 décembre 2015 lors de la COP 21, premier accord universel sur le climat juridiquement contraignant, qui fixe « un cadre mondial visant à éviter un changement climatique dangereux en limitant le réchauffement de la planète à un niveau nettement inférieur à 2 °C et en poursuivant les efforts pour le limiter à 1,5 °C ».

Le présent rapport fait état des moyens mis en œuvre par la Banque Neuflize OBC pour contribuer à la transition énergétique et écologique et sur les modalités de prise en compte, dans sa politique de risques et dans sa politique d'investissements, de critères relatifs aux enjeux ESG, au titre de l'exercice 2019. Il couvre le périmètre des activités de la Banque Neuflize OBC.

Ses deux filiales, ABN AMRO Investment Solutions (AAIS) pour l'asset management et Neuflize Vie pour l'assurance vie, ont chacune publié un rapport indépendant en application de l'article 173, cités dans les annexes au présent rapport.

(1) Par rapport aux niveaux préindustriels

(2) Source : https://ec.europa.eu/clima/policies/international/negotiations/paris_fr

I. Cadre général de notre approche

I.1 Stratégie RSE

La prise en compte des critères Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) dans l'ensemble des métiers est au cœur de la stratégie de développement de la Banque Neuflize OBC, engagée pour une gestion responsable, performante et innovante, en conformité avec la stratégie de son actionnaire, le Groupe ABN AMRO.

En quoi consiste cette stratégie?

Pour le groupe ABN AMRO

La durabilité est au cœur de la stratégie du Groupe ABN AMRO. Acteur financier en lien avec tous les secteurs et segments de la société, l'ambition du Groupe est d'accompagner la transition durable de ses clients, en utilisant l'impact positif de son expertise financière.

« ABN AMRO is one of the Netherlands' leading banks. We provide loans, mortgages and other banking services. We lend to companies and individuals. In doing so, we play an important role in society. Through our lending, we support economic growth and job creation. We're also committed to accelerating the shift to a sustainable economy – by providing more sustainable financing, by working closely with clients and by building a bank fit for the future. We take a responsible, long-term approach to doing business. »

ABN AMRO Bank, Kees van Dijkhuizen, former Chief Executive Officer - 2019

L'objectif du Groupe ABN AMRO est de construire une banque solide, capable de s'adapter à un environnement social et économique en évolution rapide, en créant de la valeur durable pour toutes ses parties prenantes.

A cette fin, la stratégie du Groupe ABN AMRO, résumée par sa Raison d'être « Une Banque Meilleure pour les générations à venir » repose sur trois piliers :

► Pilier 1 - Accompagner nos clients dans leur transition vers le développement durable

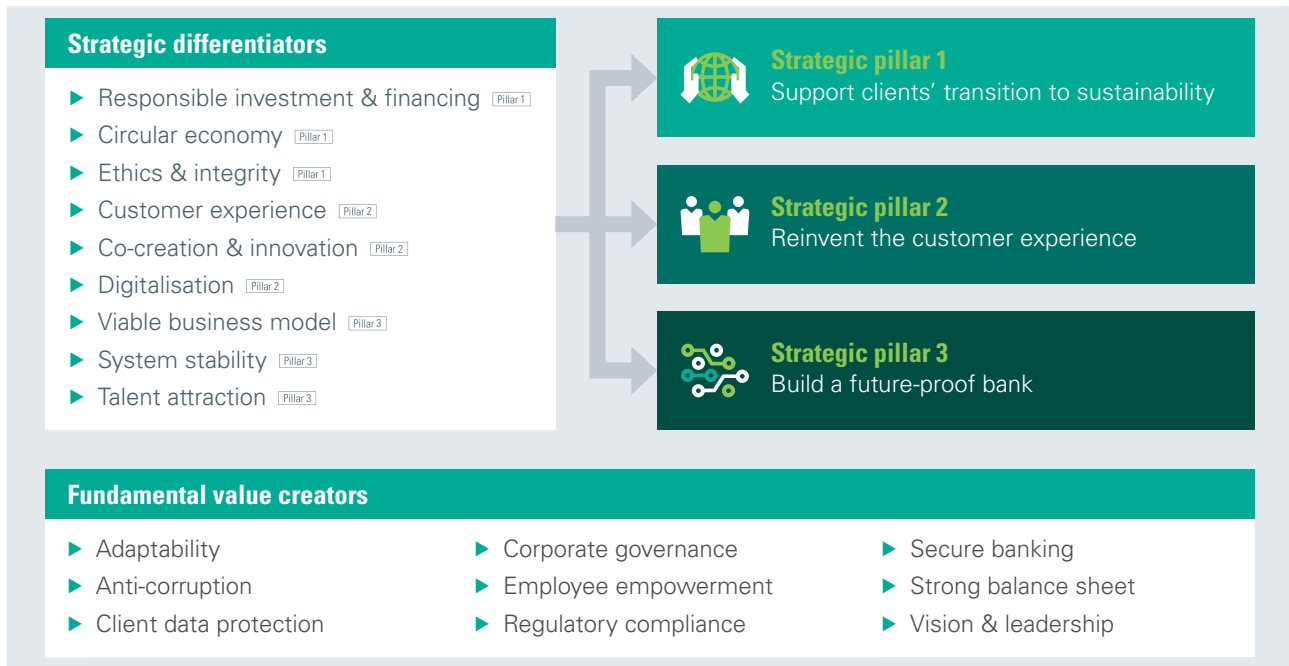
- Offrir une gamme d'investissements et de financements responsables
- Favoriser l'économie circulaire
- Promouvoir nos valeurs d'éthique et d'intégrité

► Pilier 2 - Réinventer l'expérience client

- Formaliser l'expérience client
- Co-crée et innover
- Digitaliser

► Pilier 3 - Bâtir une banque solide pour le futur

- Créer des modèles de travail viables
- Pérenniser la stabilité du modèle
- Attirer les talents

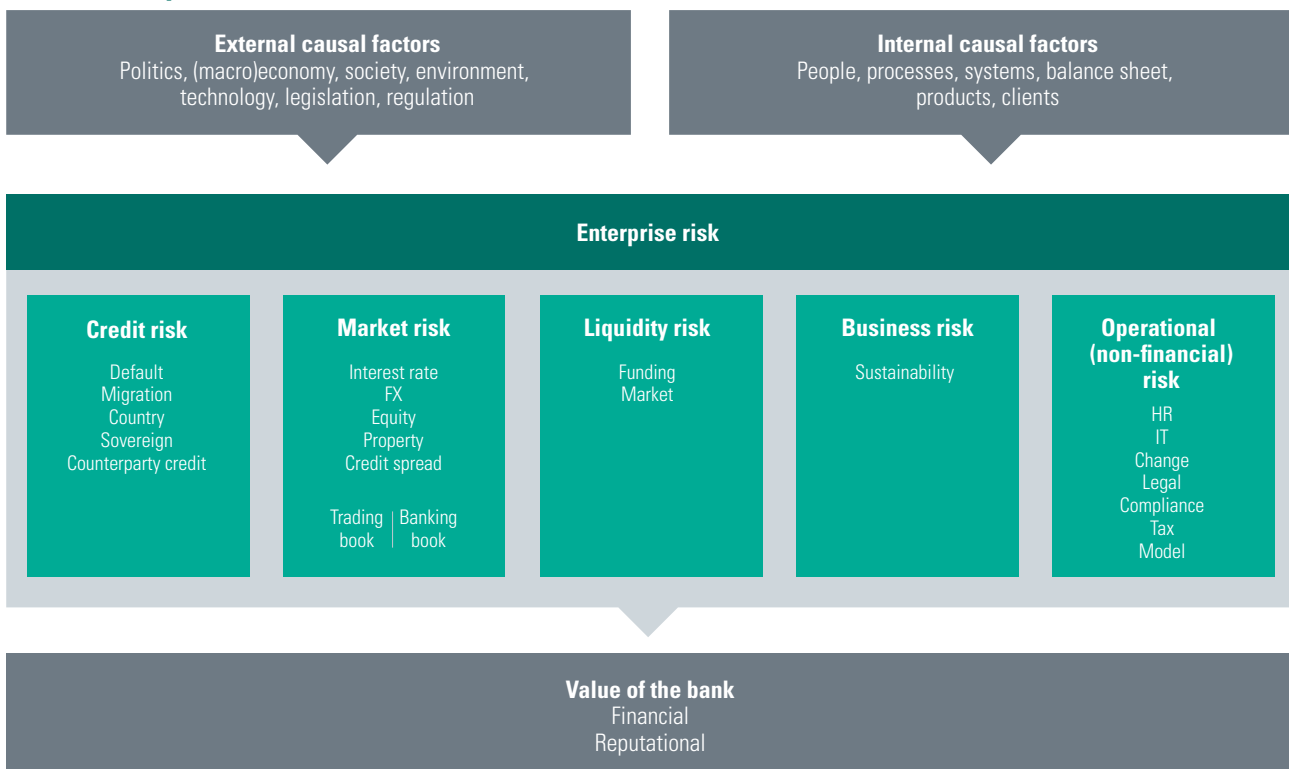


Extrait du rapport annuel consolidé 2019 publié par ABN AMRO

Cette stratégie durable est illustrée par des ambitions concrètes en matière de changement climatique⁽³⁾, d'économie circulaire⁽⁴⁾ et d'impact social⁽⁵⁾, en lien avec les Objectifs de Développement Durable, dans le respect constant des droits de l'Homme.

La Taxonomie des risques définit et positionne les risques identifiés dans l'activité du groupe ABN AMRO et donc la manière dont nous gérons tous types de risques. La stratégie du Groupe ABN AMRO est portée par l'ambition de se transformer en un modèle économique plus responsable, autour des thèmes susmentionnés.

Risk taxonomy



Extrait du rapport annuel consolidé 2019 publié par ABN AMRO

(3) <https://www.abnamro.com/en/about-abnamro/in-society/sustainability/climate-change/climate.html>

(4) <https://www.abnamro.com/en/about-abnamro/in-society/sustainability/circular-economy/circular-economy.html>

(5) <https://www.abnamro.com/en/about-abnamro/in-society/sustainability/social-impact/social-impact.html#pcf>

La circularité et l’inclusion présentent des opportunités (stratégiques), tandis que le changement climatique et les droits de l’Homme sont respectivement des risques clés d’activités (Business Risk).

Le risque climatique est appréhendé par ABN AMRO comme un risque matériel, qui conformément à l’approche du TFCD ⁽⁶⁾ correspond à deux types de risques :

- ▶ Risques physiques, risques liés aux perturbations environnementales (inondations, cyclones, augmentation des températures, élévation du niveau des océans...)
- ▶ Risques de transition liés à la transition vers une économie bas carbone et à l’évolution des comportements des clients et des investisseurs relatifs aux activités de transition.

Bien que distincts, ces deux catégories de risques sont connectées.

Pour la Banque Neuflize OBC

La Banque Neuflize OBC, fidèle aux valeurs « citoyennes » érigées par ses fondateurs, est engagée en matière de développement durable depuis de nombreuses années. Elle a su démontrer sa capacité à inscrire ses actions sur le long terme. Sa démarche en faveur de la RSE est aujourd’hui solidement ancrée dans les rouages de son organisation et trouve un large écho auprès de ses clients, partenaires et collaborateurs.

Cette forte implication dans la RSE est aussi le prolongement naturel de l’engagement de sa Maison-Mère, ABN AMRO, dans ce domaine.

La Banque Neuflize OBC a choisi, en accord avec ABN AMRO, une approche intégrée de la RSE. Tous les métiers utilisent désormais des critères RSE dans l’exercice de leur profession et dans les offres de produits et services. La RSE fait partie des objectifs individuels et collectifs.

Cette approche intégrée est décrite dans le présent rapport.



(6) Task Force on Climate-related Financial Disclosures

La stratégie RSE est mise en œuvre par la Banque Neuflize OBC dans son activité de banque de financement auprès de sa clientèle entreprises, composée d'entreprises patrimoniales, ainsi que dans son activité d'investissement pour tous ses clients.

Au cours de l'année 2019, cette stratégie s'est déclinée selon les grands axes d'actions suivants :



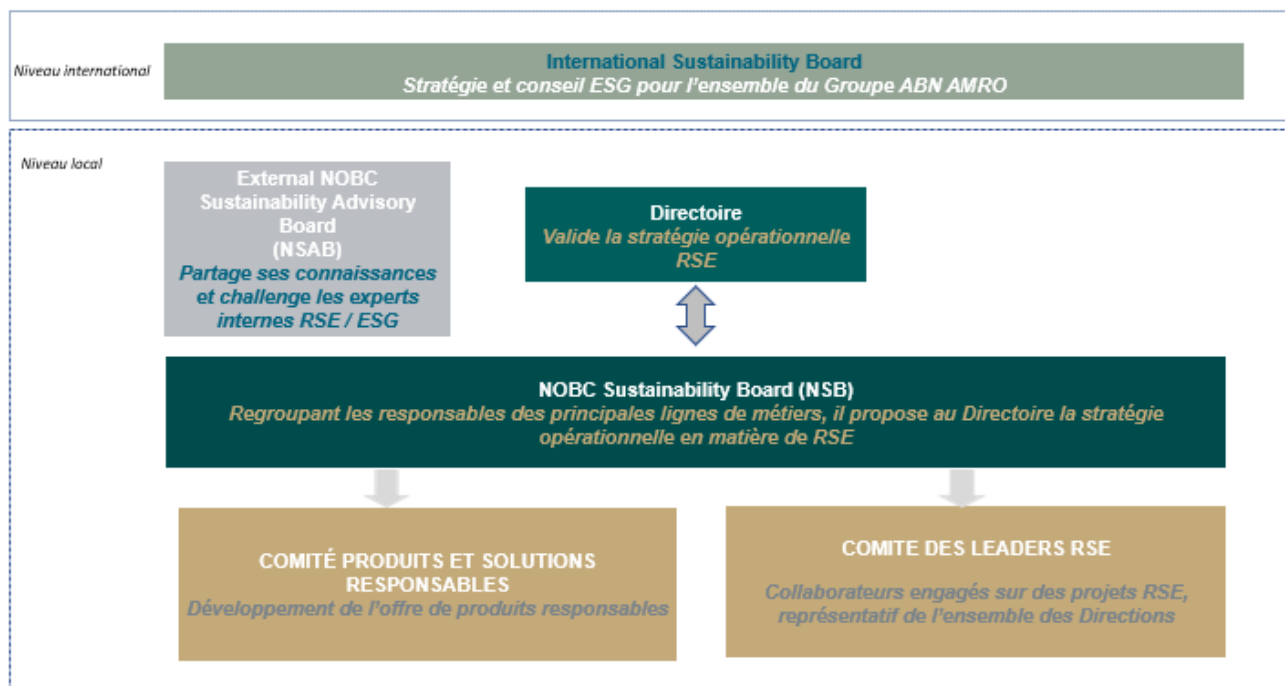
Stratégie Climat

Neuflize OBC, tout comme ABN AMRO, considère que le dérèglement climatique est un des enjeux fondamentaux auxquels elle doit faire face. La Banque agit en diminuant et neutralisant ses propres émissions depuis 2008, et en incitant ses clients à opérer dans le même sens.

La stratégie climat et environnement s'inscrit complètement dans la démarche RSE intégrée de Neuflize OBC, qui fait évoluer son modèle d'affaires. Elle donne lieu à des actions très engagées en faveur de la transition énergétique (cf. infra).

I.2 Gouvernance

La gouvernance dédiée aux enjeux RSE est la suivante :



I.3 Reporting

Le rapport annuel intégré⁽⁷⁾ est réalisé au niveau du Groupe ABN AMRO, selon le modèle de référentiel International Integrated Reporting Council (IIRC). La méthodologie utilisée est issue des recommandations de l'Impact Institute⁽⁸⁾ et de l'Integrated Profit and Loss Assessment methodology (IAM)⁽⁹⁾.

Par ailleurs, ABN AMRO est la première banque à avoir réalisé un Rapport d'Impact, annuellement depuis 2018.

Le rapport d'impact 2019 détaille 6 champs d'investigation (Finance, Produits manufacturés, Capital intellectuel, Capital humain, Capital social et Capital naturel) sous 4 prismes (Clients, Employés, Investisseurs et Société)⁽¹⁰⁾.

Les résultats de l'évaluation 2019 montrent qu'ABN AMRO a créé de la valeur pour chacun de ses principaux groupes de parties prenantes. Une grande partie des impacts positifs (bulles vertes) provient de la chaîne de la « valeur fabriquée » issue de contributions de l'entreprise aux crédits hypothécaires, aux prestations de logement et aux services d'infrastructure (transfert et dépôt de liquidités). Les impacts négatifs (bulles grises) incluent notamment les émissions carbone, certains incidents de différé de paiement et la baisse significative, sur l'année, du cours de bourse de l'action ABN AMRO.

(7) https://www.abnamro.com/en/images/Documents/010_About_ABN_AMRO/Annual_Report/2019/ABN_AMRO_Integrated_Annual_Review_2019.pdf

(8) <http://www.impactinstitute.com/ipl-assessment-methodology/>

(9) <http://www.abnamro.com/impactmethodology2019>

(10) www.abnamro.com/en/about-abnamro/annual-report/download-centre/index.html

Ci-dessous, la matrice d'évaluation des impacts financiers (par tranche en millions d'euros) par parties prenantes et par famille d'enjeux :



The table is intended as a summary only. Spheres relate to types of value (equivalent to IIRC capitals), created for each stakeholder group and show net value of outputs minus inputs (in EUR millions equivalent). For further details, see [page 17](#).

Enfin, ce rapport est complété par un rapport sur les Droits de l'Homme qui a fait l'objet d'une mise à jour en 2019⁽¹¹⁾.

I.4 Adhésion à des initiatives engageantes du groupe Neuflyze OBC

Initiatives généralistes



Principes d'Équateur⁽¹²⁾

Le Groupe ABN AMRO a été parmi les premiers signataires des Principes de l'Équateur, par lesquels, les établissements financiers s'engagent à effectuer leurs choix de financements de projets selon des critères de respect de l'environnement et des droits sociaux et humains, en plus des critères financiers. ABN AMRO dispose d'une politique⁽¹³⁾ décrivant la mise en œuvre de ces principes.

(11) https://www.abnamro.com/en/images/Documents/040_Sustainable_banking/080_Reporting/2019/ABN_AMRO_Human_Rights_Report_2019.pdf

(12) www.equator-principles.com

(13) https://www.abnamro.com/en/images/Documents/040_Sustainable_banking/080_Reporting/2017/ABN_AMRO_Equator_Principles_Policy_2017.pdf



Principes pour l'Investissement Responsable (PRI)⁽¹⁴⁾

Le Groupe ABN AMRO est signataire des PRI (« Principles for Responsible Investment ») rédigés sous l'égide de l'UNEP-FI, qui s'appliquent donc par extension à l'ensemble du Groupe Neuflize OBC. Il s'agit d'un engagement volontaire qui s'adresse au secteur financier et incite la banque à intégrer les problématiques Environnementales, Sociales et de Gouvernance (ESG) dans la gestion de ses portefeuilles.

Source : UN-PRI

1. Nous prendrons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissement.
2. Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires.
3. Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.
4. Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.
5. Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.
6. Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes.



Pacte Mondial des Nations Unies⁽¹⁵⁾

ABN AMRO est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies, initiative qui demande aux entreprises d'aligner leurs stratégies et leurs opérations sur les dix principes universels liés aux droits de l'Homme, au travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption ainsi que de prendre des mesures pour faire progresser les objectifs sociétaux et la mise en œuvre des ODD.

Source : Global compact France

Droits de l'Homme

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'Homme dans leur sphère d'influence ;
2. A veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'Homme.

Normes du travail

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;
5. L'abolition effective du travail des enfants ;
6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Environnement

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
8. A entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
9. A favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Lutte contre la corruption

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

(14) www.unpri.org

(15) <https://www.unglobalcompact.org/what-is-gc/mission/principles>









Principes pour une banque responsable, du Programme des Nations Unies pour l’environnement (UNEP FI)

L’Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l’environnement (UNEP-FI) est un partenariat entre l’UNEP et le secteur financier mondial visant à mobiliser les financements du secteur privé pour le développement durable. L’UNEP-FI travaille avec plus de 300 membres - banques, assureurs et investisseurs - et plus de 100 institutions de soutien - pour aider à créer un secteur financier au service des populations et de la planète tout en ayant des impacts positifs. ABN AMRO est membre de l’UNEP-FI depuis mai 2006.

Principes pour une banque responsable (sous l’égide de l’UNEP-FI) :

Ces principes constituent un cadre unique pour garantir que la stratégie et les pratiques des banques signataires s’alignent sur la vision que la société a définie pour son avenir dans les objectifs de développement durable et l’accord de Paris sur le climat. Les 6 principes fournissent le cadre d’un système bancaire durable et aident le secteur à démontrer sa contribution positive à la société. Ils intègrent la durabilité au niveau stratégique, du portefeuille et des transactions, et dans tous les domaines d’activité. ABN AMRO est l’un des signataires fondateurs de cette initiative, qui a été lancée en septembre 2019.

 <p>Principe 1 Alignement</p> <p>Nous alignerons notre stratégie (...) afin d’être cohérents avec les ODD et les accord de Paris</p>	 <p>Principe 2 Impact & objectifs</p> <p>Nous augmenterons continuellement nos impacts positifs tout en réduisant les impacts négatifs, en gérant les risques pour les personnes et l’environnement résultant de nos activités, produits et services. À cette fin, nous fixerons et publierons des objectifs pour lesquels nous pouvons avoir les impacts les plus significatifs.</p>	 <p>Principe 3 Client & consommateurs</p> <p>Nous travaillerons de manière responsable avec nos clients et nos consommateurs pour encourager les pratiques durables et permettre des activités économiques qui créent la prospérité pour les générations actuelles et futures.</p>
 <p>Principe 4 Parties prenantes</p> <p>Nous consulterons, engagerons et établirons des partenariats de manière proactive et responsable avec les acteurs concernés pour atteindre les objectifs de la société.</p>	 <p>Principe 5 Gouvernance & culture</p> <p>Nous mettrons en œuvre notre engagement à l’égard de ces principes par une gouvernance et une culture de banque responsable.</p>	 <p>Principe 6 Transparence & comptes</p> <p>Nous examinerons périodiquement notre mise en œuvre individuelle et collective de ces principes. Nous saurons être transparents et responsables de nos impacts négatifs et de notre contribution aux objectifs de la société.</p>

Source : AAIS et UNPEF-FI

La Banque Neuflyze OBC et ses filiales sont membres des initiatives suivantes :



L'Accord de Paris et sa déclinaison française

Dans le cadre de la 21^e Conférence des Parties (COP21) de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la Banque s'est engagée à deux titres :

- ▶ En signant la « Déclaration de la Place Financière de Paris » le 22/06/15.
Cette charte est une déclaration d'intentions et de propositions d'actions de la part des acteurs financiers qui s'engagent ainsi contre le changement climatique.
Parmi ses objectifs, figurent notamment « l'augmentation des investissements, des financements et des assurances de biens orientés vers des solutions et des technologies à bas carbone », et la « mise en place d'un dialogue constructif et durable entre la communauté financière, les entreprises et les gouvernements » ;
- ▶ En signant les « Propositions des entreprises pour la COP21 », initiées par 6 organisations internationales et signées par les plus grandes entreprises.

Ce document identifie les 4 problématiques majeures que les entreprises doivent résoudre ensemble.



FINANCE FOR TOMORROW (F4T)

Neuflyze OBC est membre de cette initiative lancée en juin 2017. Portée par Paris EUROPLACE et les acteurs de la Place de Paris, elle vise à promouvoir en France et à l'international, la finance durable. Celle-ci contribue à réorienter les flux financiers vers une économie bas carbone et inclusive, en cohérence avec l'Accord de Paris et les Objectifs du Développement Durable (ODD).

ROBECO Cercle de la banque privée durable

Participation à ce groupe de travail dont l'objectif est de définir une raison d'être commune aux banques privées de la place parisienne et de déterminer un plan d'action pour améliorer les pratiques dans un but d'une banque privée responsable.



Code de Transparence FIR-AFG-Eurosif⁽¹⁶⁾

ABN AMRO Investment Solutions est signataire du Code et s'engage à rendre l'information sur ses fonds ESG LEADER la plus lisible possible en utilisant ce code. Afin de partager ce code de bonnes pratiques en matière de gestion des fonds ESG LEADER avec ses clients internationaux, une version en anglais est aussi rédigée.

(16) www.afg.asso.fr/solutions-depargne/presentation-isr/code-de-transparence-isr



Comité technique « Investissement Responsable » de l'AFG (Association Française de la Gestion Financière)⁽¹⁷⁾

L'Association Française de la Gestion financière⁽¹⁸⁾ est une association professionnelle à laquelle adhère AAIS. L'AFG représente et promeut les intérêts des professionnels de la gestion pour compte de tiers. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée (mandats) ou collective.

Son comité technique IR est permanent et dédié au développement des investissements Responsables. Au moyen de groupes de travail, il élabore des guides et recommandations sur différents sujets tels que, entre autres, le code de transparence des fonds responsables, le label ISR français, les indicateurs ESG, l'intégration ESG, le décryptage de la Loi de Transition Energétique, le guide professionnel des obligations durables.

Le comité répond aux sollicitations de la Commission Européenne et de l'association européenne de gestion (EFAMA) et travaille en concertation avec les autorités de tutelle en matière d'investissement responsable.

AAIS a participé, entre autres, en 2017 au groupe de travail chargé d'intégrer certains aspects⁽¹⁹⁾ de l'article 173 de la LTECV dans la nouvelle version du présent code.



Comité technique « Gouvernance d'Entreprise » de l'AFG⁽²⁰⁾

Neuflize OBC est membre de cette initiative lancée en juin 2017. Portée par Paris EUROPLACE et les acteurs de la Place de Paris, elle vise à promouvoir en France et à l'international, la finance durable. Celle-ci contribue à réorienter les flux financiers vers une économie bas carbone et inclusive, en cohérence avec l'Accord de Paris et les Objectifs du Développement Durable (ODD).



Chaire finance durable et investissement responsable⁽²¹⁾

Créée en 2007, la chaire « Finance Durable et Investissement Responsable » est la première dans son genre au niveau mondial. Elle est co-dirigée par Sébastien Pouget (Université Toulouse 1 Capitole, IDEI-TSE et IAE) et Patricia Crifo (département d'économie de l'École polytechnique), et s'appuie sur les compétences d'équipes de chercheurs hautement qualifiés et jouissant d'une réputation internationale.



LUXFLAG⁽²²⁾

La Luxembourg Finance Label Agency est une association internationale à but non lucratif indépendante créée au Luxembourg en Juillet 2006 par 7 membres des secteurs privé et public.

L'agence a pour but de promouvoir l'orientation des capitaux vers les investissements responsables en accordant un label spécifique à certains véhicules d'investissement. L'objectif de la labellisation est de certifier aux investisseurs que l'investissement concerné suit les meilleures pratiques en matière d'investissement responsable (via un cahier des charges dédié).

A ce jour, le LUXFLAG octroie les Labels suivants : « Microfinance », « Environment », « ESG », « Climate Finance » et « Green Bonds ».

ABN AMRO Investment Solutions a candidaté au label ESG pour 3 de ses fonds ESG LEADER (obtenu le 1er Juillet 2019 pour 1 an).

(17) www.afg.asso.fr/categorie-de-document/comite-technique-investissement-responsable-ir

(18) www.afg.asso.fr

(19) Liés principalement à la transition énergétique et à la lutte contre le réchauffement climatique

(20) www.afg.asso.fr/wp-content/uploads/2017/01/Recommandations_GVT_entreprise_2017.pdf

(21) <http://fdir.idei.fr/>

(22) <https://www.luxflag.org/>

afep (Association Françaises des Entreprises Privées)

Neuflyze OBC est membre de l'AFEP, association représentant de grands groupes privés exerçant leur activité en France et participant au débat public. L'AFEP a pour ambition d'apporter des réponses pragmatiques en faveur du développement d'une économie française et européenne compétitive.

A l'occasion des réunions organisées, les entreprises ont pu échanger sur leurs meilleures pratiques en matière de RSE (LTECV, TFCD, Economie circulaire, ...). L'AFEP assure également une veille sur les évolutions françaises, européennes et internationales dans le domaine de la RSE.



La FFA (Fédération Française de l'Assurance) ⁽²³⁾

La FFA représente les acteurs de l'assurance auprès des pouvoirs publics nationaux et internationaux, des institutions et des autorités administratives ou de place. Son rôle est également d'offrir un lieu de concertation et d'analyse des questions financières, techniques ou juridiques. Neuflyze Vie est membre actif de la FFA.



L'ORSE (Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises)

L'Observatoire de la RSE est une organisation multi-parties prenantes incontournable qui accompagne la transformation de la RSE dans les entreprises.

L'Orse travaille en réseau avec les principaux acteurs de la RSE et de l'ISR en Europe et dans le monde.

Neuflyze OBC est un membre actif de l'ORSE et plus particulièrement de son Club Finance qui a organisé plusieurs groupes de travail portant sur : la prise en compte de critères ESG dans les financements et investissements, le financement de la transition énergétique, la mise en oeuvre la Loi Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV) et les travaux de la TFCD (Task Force Carbon Disclosure), le bilan de la COP 21, la préparation de la COP22, la matérialité, etc. ...

Initiatives environnement / climat



Dutch Banking Association (NVB)'s Climate Statement (Pays-Bas) ⁽²⁴⁾

Le changement climatique est un défi pris très au sérieux par le Groupe ABN AMRO qui a signé en 2015 le « Climate Statement of Dutch Banking Association ». Cette déclaration engage plusieurs banques néerlandaises autour de 10 principes dans l'objectif de prendre en considération le changement climatique.

ABN AMRO est aussi signataire des objectifs climatiques du gouvernement néerlandais soit l'une des 50 banques néerlandaises s'engageant à atteindre ces objectifs ainsi que ceux de l'accord de Paris ⁽²⁵⁾.

(23) <https://www.ffa-assurance.fr/>

(24) www.abnamro.com/en/newsroom/newsarticles/2015/abn-amro-signs-dutch-banks-climate-statement.html

(25) www.abnamro.com/en/newsroom/newsarticles/2019/abn-amro-signs-up-to-dutch-governments-climate-goals.html



Green Bond Principles (GBP)⁽²⁶⁾

ABN AMRO Investment Solutions est membre des Green Bonds Principles de l'International Capital Market Association (ICMA)⁽²⁷⁾.

Cette association regroupe, sur la base du volontariat, des professionnels de la finance internationale répartis en 3 collèges : Investisseurs, Emetteurs et Observateurs. Le comité exécutif valide les orientations, missionne des groupes de travail et valide la diffusion de leurs travaux.

La charte des GBP (« Framework ») est une adhésion volontaire aux principes de bonne pratique en matière d'émission d'obligations vertes (Green Bonds).

AAIS appartient au collège « investisseurs » ; à ce titre elle participe à l'élection des membres du comité exécutif, à des groupes de travail techniques en charge de développer les bonnes pratiques en matière de finance « verte ».



Partenariat d'ABN AMRO avec le « Carbon Accounting Financials »

ABN AMRO est co-initiateur du rapport du PCAF publié en décembre 2017. A l'issue de la Cop21, la PCAF a été créée par un groupe d'institutions financières néerlandaises avec pour objectif d'améliorer et d'harmoniser la comptabilité carbone dans le secteur financier, première étape vers une économie sobre en carbone, en ligne avec l'accord de Paris sur le Climat.⁽²⁸⁾⁽²⁹⁾



ABN AMRO⁽³⁰⁾ est cosignataire de l'initiative, « Round Table on Sustainable Palm Oil »

ABN AMRO⁽³¹⁾ est co-signataire de cette initiative réunissant différentes parties prenantes (producteurs/revendeurs d'huile de palme, négociant en matière première, consommateurs, investisseurs, industriels et ONG...) afin d'encadrer (élaboration d'une charte) l'industrie de l'huile de palme dans le monde et rendre son exploitation plus soutenable.

Initiatives sociales / sociétales



UN Guiding Principles for Business and Human Rights⁽³²⁾

En 2008, ABN AMRO a rédigé une déclaration sur les droits de l'Homme, basée sur des directives et conventions internationales, notamment les principes directeurs des Nations Unies en la matière.

Nous agissons conformément à ces accords dans toutes nos activités, à tous les niveaux de notre organisation et dans toutes les relations que nous entretenons. La déclaration de la banque sur les droits de l'Homme s'applique à toutes les activités de la banque et à toutes nos relations commerciales avec les tiers associés à ces activités.

En 2016, ABN AMRO a été la première banque au monde à publier un rapport sur les droits de l'Homme en utilisant le cadre de rapport des principes directeurs des Nations unies, qui fait maintenant partie de notre rapport annuel intégré.

(26) www.icmagroup.org/Regulatory-Policy-and-Market-Practice/green-social-and-sustainability-bonds/green-bond-principles-gbp

(27) www.icmagroup.org/About-ICMA

(28) www.carbonaccountingfinancials.com/

(29) <https://www.abnamro.com/en/newsroom/newsarticles/2019/climate-impact-platform-is-growing.html>

(30) www.rspo.org/certification

(31) www.rspo.org/certification

(32) www.business-humanrights.org/fr/node/86208/principes-directeurs-des-nations-unies

I.5 Nos objectifs pour 2020 autour de la transition énergétique

La prise de conscience collective autour des enjeux environnementaux et sociétaux, a fortiori dans le contexte de la crise actuelle, nous incite à accélérer notre stratégie pour accompagner nos clients dans leur transition vers un avenir plus durable. Afin de continuer à faire progresser l'investissement responsable en France, la Banque Neufize OBC souhaite renforcer son offre de produits et solutions responsables :



Concrètement, il s'agit de :

- ▶ Proposer une gestion ISR en priorité à l'ensemble de nos clients
- ▶ Développer une offre d'investissement à impact
- ▶ Généraliser l'utilisation des critères ESG pour l'ensemble des actifs en gestion standard
- ▶ Intégrer les notations ESG et les données relatives à l'impact carbone des portefeuilles dans les reportings adressés à nos clients
- ▶ Ne référencer que des fonds dont les sociétés de gestion sont signataires des PRI
- ▶ Mettre en place des outils de suivi de notre exposition directe ou indirecte aux activités liées aux énergies fossiles

Au-delà de l'offre de produits et solutions, la Banque Neufize OBC déploie une démarche holistique d'amélioration eu égard à ses objectifs de transition énergétique :

- ▶ Maintenir la neutralité carbone sur nos émissions directes (mise en place depuis 2008)
- ▶ Être reconnue comme une « banque responsable au sens de la RSE » par nos clients au travers de questionnaires réguliers et des réseaux sociaux professionnels
- ▶ Être signataire des principales chartes nationales et internationales sur le changement climatique et intégrer le suivi des mesures prises dans nos plans d'action
- ▶ Privilégier les collaborations avec des contreparties / partenaires / fournisseurs / sous-traitants ayant les politiques RSE les plus abouties

- ▶ Intégrer ces approches dès l'entrée en relation avec nos clients, dans les paramétrages de l'outil CRM de la Banque
- ▶ Développer la niche sectorielle « Développement Durable » qui permet de financer et de conseiller des PME dans les énergies renouvelables, l'économie circulaire, le recyclage
- ▶ Sensibiliser et former les collaborateurs aux politiques sectorielles de la Banque et à l'outil d'analyse de risque GSRI
- ▶ Améliorer notre politique favorisant le développement des clients entreprises ayant un impact positif sur la transition énergétique
- ▶ Mener une analyse sur toutes les entreprises, dans le portefeuille crédit de la Banque, qui apparaissent en risque high/fort d'après notre outil GSRI
- ▶ Redéployer notre offre de tarification incitative pour les crédits consentis aux entreprises vertueuses au niveau de leur gouvernance et de leurs pratiques environnementales et sociales. Concrètement, sur la base de réponses satisfaisantes à un questionnaire soumis par la Banque aux entreprises sollicitant un crédit, le Comité de Crédit – sous réserve d'une analyse complète des risques – pourra proposer une réduction de notre marge sur ces crédits.

II. Intégration des critères ESG dans l'offre de financement de Neuflize OBC

II.1 Politique de risque RSE, Sustainability Risk Policy

Comme évoqué dans la section précédente, le Groupe ABN AMRO est signataire des Principes de l'Équateur, par lesquels les établissements financiers s'engagent à sélectionner leurs choix de financements de projets selon des critères de respect de l'environnement et des droits sociaux et humains, en plus des critères financiers.

Le Groupe ABN AMRO est allé plus loin en appliquant cette approche à l'ensemble de ses crédits, et en édictant⁽³⁴⁾, en complément de sa politique RSE, des chartes sectorielles spécifiques⁽³⁵⁾ : agriculture, chimie et pharmacie, immobilier commercial, défense, énergie, industrie extractive, industrie en général, transport.

Neuflize OBC applique cette procédure et l'utilise également dès la prospection de nouveaux clients et lors des ouvertures de comptes.

Les dossiers de crédit aux entreprises font ainsi l'objet, en plus de l'analyse financière traditionnelle, d'une analyse des risques extra-financiers, qui se décline en une argumentation complémentaire propre à chaque client agissant dans les secteurs considérés comme à risques au regard de l'outil Global Sustainability Risk Indicator (rating High ou Medium).

II.2 Crédits et critères ESG

Global Sustainability Risk Indicator (GSRI)

Depuis 2016, afin de faciliter l'identification d'éventuelles problématiques extra-financières dans les dossiers de crédit aux entreprises, le Groupe Neuflize OBC a pris la décision de remplacer l'ancien filtre ESE par un nouvel outil du groupe ABN AMRO : le Global Sustainability Risk Indicator (GSRI). Le niveau de risque qui résulte de cette analyse est ainsi intégré dans la gestion du risque client. Cet outil permet de vérifier si la société opère sur un secteur d'activité et/ou pays figurant sur la liste d'exclusion du groupe ABN AMRO ou dans un secteur considéré comme à risque au sens ESG et selon notre Sustainability Risk Policy. La note de crédit décrit les informations afférentes et le dossier doit être documenté sur le plan RSE.

Sur ces bases, l'outil GSRI permet de déterminer un niveau de « Sustainability Risk » qui implique des actions spécifiques :

- ▶ en cas de risque Low : prendre le circuit normal de décision de crédit ;
- ▶ en cas de risque Medium : faire un focus particulier sur la démarche RSE ;
- ▶ en cas de risque High : soumettre le dossier pour avis à la Direction RSE.

(34) <https://www.abnamro.com/en/about-abnamro/in-society/sustainability/policy/sustainability-policy/index.html>

(35) <https://www.abnamro.com/en/about-abnamro/in-society/sustainability/policy/sustainability-policy/sector-specific-policy/index.html>

L'outil GSRI donne une dimension très importante aux critères ESG, en s'adaptant à la spécificité du secteur d'activité de l'entreprise. Pour une analyse pertinente, notre base clientèle répertorie, au 31 décembre 2019, plus de 118 sous-secteurs d'activité notés via l'ESG.

A titre d'exemple, pour analyser sur le plan environnemental le dossier d'une entreprise évoluant dans le secteur de la sylviculture, l'indicateur vérifie s'il existe un risque de :

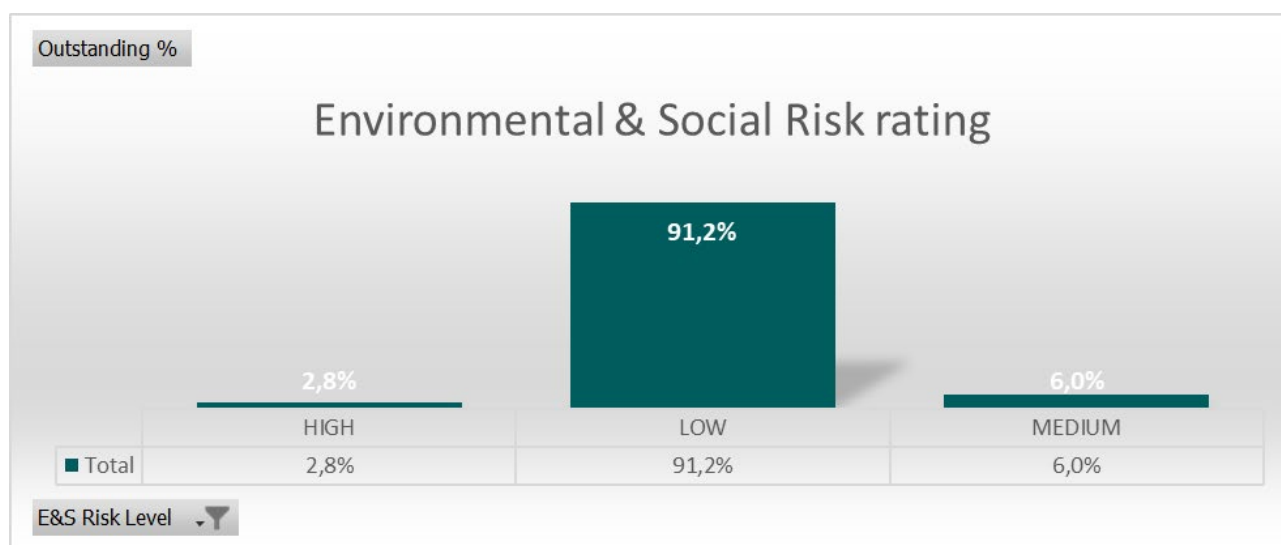
- ▶ déforestation
- ▶ perte de forêt primaire
- ▶ d'augmentation des inondations et de glissement de terrain
- ▶ altération de la qualité des sols et diminution de la biodiversité

Au 31 Décembre 2019, notre portefeuille de crédit contient 91,2% d'encours en risque GSRI Low ; 6% en risque GSRI medium et seulement 2,8% (113mln) de dossiers avec un risque GSRI High aussi bien au niveau environnemental qu'au niveau social.

Le secteur de la santé est le plus concerné et il faut noter que le secteur de l'énergie en deuxième position concerne des acteurs de la production et de la distribution d'énergies renouvelables.

Le risque environnemental sur l'exercice 2019 est très faible et non significatif. Ce niveau d'exposition est stable sur les 3 derniers exercices. Nos équipes de gestionnaires des risques se sont engagées à surveiller l'évolution de ce niveau de risque.

Répartition des crédits par secteur d'activité classes en high risk selon le GSRI :



III. Intégration des critères ESG dans l'activité d'investissement de Neuflize OBC

III.1 Démarche générale de prise en compte des critères ESG

En tant que fournisseur de services financiers et de services d'investissements, ABN AMRO a un impact indirect sur l'environnement et la société grâce aux services d'investissements et aux produits (d'assurance) fournis par la banque. ABN AMRO assume la responsabilité de ses actions, illustrées par quatre priorités stratégiques en matière de durabilité :

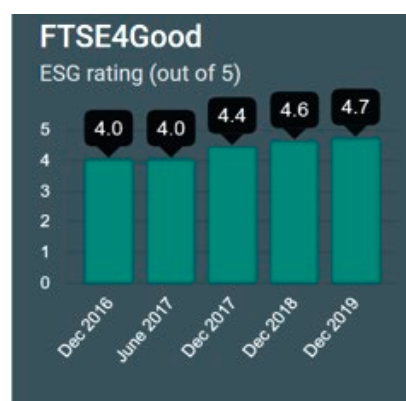
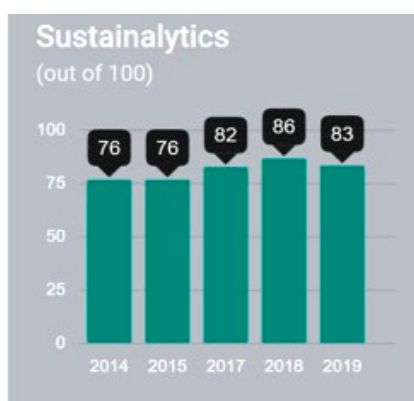
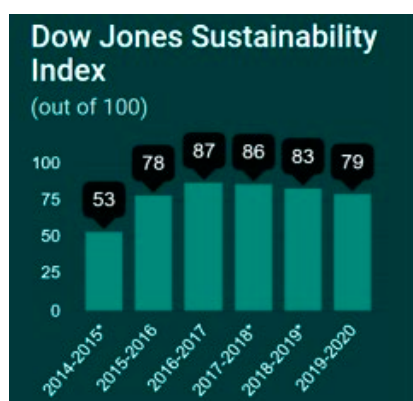
1. Opérations commerciales durables ;
2. Relations durables avec les clients ;
3. Contribution à la société ;
4. Finances et investissements durables et responsables.

La mission de la Banque est d'apporter des produits et solutions durables à ses clients en intégrant les aspects ESG dans les activités d'investissement.

Dans le cadre du quatrième pilier, ABN AMRO a intégré des critères ESG dans ses produits et solutions d'investissement. Au-delà d'une contribution à « un monde meilleur », ABN AMRO estime que les critères ESG peuvent avoir un impact significatif sur l'activité des entreprises à moyen et long terme et donc sur leur performance financière.

Les progrès du Groupe ABN AMRO ces dernières années sont notables, comme en témoignent ces différentes évaluations externes :

ESG rating



Les scores 2014-2015 sont basés sur des données accessibles au public.

La note de 2018-2019 est recalculée en fonction des changements méthodologiques apportés à l'évaluation 2018 par RobecoSAM. RobecoSAM a évalué le score DJSI d'ABN AMRO au premier trimestre 2019, sur la base d'une analyse des médias et des parties prenantes. Le score a été abaissé de 83 à 79 points.

Le **Dow Jones Sustainability Index** est un indice de référence pour les investisseurs qui intègrent des considérations de durabilité dans leurs portefeuilles.

Sustainalytics est un fournisseur de recherche et d'analyse sur le développement durable dans le domaine de l'Investissement Responsable (IR) et de l'Investissement Socialement Responsable.

FTSE4Good est un indice de référence qui évalue la durabilité des banques du monde entier en termes de politiques environnementale, sociale et de gouvernance.

Il est à noter que :

En Septembre 2019, ABN AMRO rejoint de nouveau le top 10% des meilleures banques de l'indice Dow Jones Sustainability. En 2019, ABN AMRO rejoint de nouveau le top 5% des meilleures banques de l'indice FTSE4Good.

Méthodologie générale

Notre approche responsable pour nos activités d'investissement est décrite dans la « Sustainability Investment Policy »⁽³⁶⁾ qui a été révisée en 2017.

La prise en compte des critères Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) dans tous les métiers de la Banque est en cours de déploiement et a nettement progressé en 2019.

Le Groupe ABN AMRO a développé un outil de notation extra-financière afin de mieux évaluer la démarche RSE des entreprises cotées et ainsi donner aux clients un éclairage sur le contenu de leurs portefeuilles. Cet outil est basé sur les critères ESG, enrichi des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies (Global Compact). Neuflize OBC l'a enrichi avec sa propre méthodologie ESG, décrite ci-dessous.

Prérequis pour tous nos types de gestions et conseils en investissement

UN PRI

Toutes les sociétés de gestion avec lesquelles nous travaillons doivent être signataires (ou s'engager à devenir signataires) des UN PRI ou avoir mis en place (ou s'engager à mettre en place sous un délai raisonnable) des pratiques similaires (intégration ESG et diffusion des bonnes pratiques).

Dans certains cas, nous sommes amenés à sensibiliser (contact régulier) et à accompagner nos contreparties peu « habituées » à documenter ces sujets.

Valeurs interdites

Dans le cadre des services d'investissements, ceux-ci doivent passer notre filtre d'exclusion issu de notre propre liste de valeurs interdites. Ces valeurs présentent en effet un profil de risque très élevé au niveau opérationnel et de réputation. Elle est constituée de pays « sous embargo » contrevenant de façon manifeste et délibérée aux traités internationaux et d'entreprises impliquées, de près ou de loin, dans la fabrication d'armes controversées dont les bombes à fragmentation et armes antipersonnel. Cette liste d'émetteurs « interdits », revue périodiquement, diffusée par et dans le groupe ABN AMRO est appliquée dans toutes les activités d'investissement de Neuflize OBC. Cette liste de valeurs interdites peut être élargie à des secteurs d'activité, des pays ou des entreprises soumis à exclusion dans le cadre des services d'investissement.

Notation ESG

Dans le cadre de son offre ISR, la gestion sous mandat utilise les données communiquées par Sustainalytics⁽³⁷⁾ pour évaluer le comportement des entreprises sur trois critères : l'environnement, le social et la gouvernance. Cette notation est affinée par nos gérants pour sélectionner les supports ISR.

(36) <https://www.abnamro.com/en/about-abnamro/in-society/sustainability/policy/sustainability-policy/index.html>

(37) À ce jour, l'agence a noué des partenariats avec Morningstar (analyse de fonds et d'indices), Glass Lewis (fournisseur de recherche ESG et de solutions de vote en assemblée), Stoxx (fournisseur d'indices) et FTSE Russell (fournisseur d'indices).

Ci-dessous quelques exemples des sous-critères retenus par pilier. Chaque sous-critère est pondéré selon les grilles internes de Sustainalytics (liste non exhaustive) :

<p>E</p>	<p>Politiques environnementales telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Evaluation de la performance environnementale ▶ Gestion des ressources naturelles ▶ Exposition aux risques naturels <p>Evaluation qualitative du cadre de vie telle que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Niveau de vie ▶ Droits des enfants ▶ Education ▶ Taux de criminalité ▶ Santé publique 	<p>Impact de l'activité de l'entreprise sur l'environnement tel que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Programme de réduction d'utilisation de l'eau ▶ Rapport sur les conditions de traitement des hydrocarbures ▶ Programme de réduction des émissions de gaz à effet de serre <p>Impact de l'activité de l'entreprise sur les parties prenantes tel que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Politique officielle sur l'élimination de la discrimination ▶ Programme de réduction des accidents de travail ▶ Politique sur les droits humains ▶ Approche éthique des sous-traitants
<p>G</p>	<p>Adhésion gouvernementale aux grands principes internationaux tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Liberté d'opinion politique et d'expression ▶ Transparence et intégrité de l'Etat ▶ Climat des affaires ▶ Niveau de sécurité stabilité ▶ Signature et ratification de traités internationaux 	<p>Direction, administration et contrôle de l'entreprise telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Signature du Pacte Mondial des Nations Unies ▶ Séparation des pouvoirs ▶ Indépendance des administrateurs ▶ Politique de lutte contre la corruption

Ces données sont disponibles au niveau de l'émetteur et donc transposables pour tout type d'actif : actions, obligations, instrument du marché monétaire, obligations convertibles.

Cependant, nous ne les appliquons pas aux produits dérivés, aux contrats de futures et aux liquidités.

Méthodologie de notations ESG spécifique à l'ISR

Le processus d'élaboration des notes ESG s'appuie sur les données fournies trimestriellement par Sustainalytics, correspondant à l'univers d'investissement filtré prédéfini par le Groupe ABN AMRO.

Environ 14 000 actions correspondent à l'univers analysé par Sustainalytics. Plusieurs critères de sélection sont pris en compte :

- ▶ **Conformité au Pacte mondial** : exclusion des entreprises qui enfreignent les principes du Pacte mondial des Nations unies.
- ▶ **Controverses** : exclusion des entreprises ayant une controverse 4 & 5 selon la notation de Sustainalytics.
- ▶ **Implication dans des produits controversés** : en plus des listes d'exclusions sectorielles définies par ABN AMRO (actuellement une seule liste concernant les armes controversées - « CWL »), exclusion des entreprises qui :
 - ▶ Ont une quelconque implication dans les produits et services suivants :
 - Production de tabac (producteurs et fabricants)
 - Armement stratégique et production d'armes (y compris les composants spécifiquement conçus).
 - ▶ Ont une participation stratégique (supérieure à 5 % des recettes annuelles totales) dans les produits ou services suivants :
 - Formes de jeux de hasard créant une dépendance,
 - Le forage arctique, le fracking et autres méthodes d'extraction du sable pétrolier,
 - L'exploitation du charbon,
 - Fourrure et cuir de spécialité (production ou transformation),
 - Matériel pornographique ou violent,
 - Organismes génétiquement modifiés,
 - Production de cannabis à des fins récréatives,
 - L'expérimentation animale, à moins que I) la loi ne l'exige et II) l'engagement de procéder de la manière la moins nocive possible.
 - ▶ Ont une implication stratégique (plus de 25 % des recettes annuelles totales) dans les produits et services suivants :
 - Production d'énergie thermique au charbon

Si une condition n'est pas remplie, l'action est alors exclue de l'univers d'investissement.

Ce filtrage constitue la base de travail des gestionnaires de portefeuille pour identifier facilement les entreprises qui répondent au niveau minimum de durabilité requis.

Echelle de notation ESG

Les entreprises ayant un centile de risque ESG supérieur ou égal à 50% au niveau de chaque secteur d'activité ne sont pas retenues pour construire le portefeuille.

Le « SCORE DE RISQUE ESG » est un score absolu fourni par le fournisseur de données « Sustainalytics ». Ce score mesure le degré de risque pour la valeur d'une entreprise compte tenu des problèmes ESG auxquels elle est confrontée. La notation des risques ESG évalue l'exposition aux risques ESG non gérés restants d'une entreprise après avoir pris en compte la gestion de ces risques. Cette note est donnée sur une échelle de 0 à 100, 0 indiquant qu'une entreprise n'a pas de risque non géré et 100 indiquant le niveau de risque ESG le plus élevé.

ESG Note de risque	Niveau de risque ESG
0 - 9,99	Négligeable
10 - 19,99	Bas
20 - 29,99	Moyen
30 - 39,99	Important
40+	Très important

Indicateurs de notations ESG dans notre univers d'investissement

Depuis 2017, nous disposons d'indicateurs de suivi de la couverture en notation ESG, et mettons en évidence les secteurs auxquels nous sommes exposés.

Au 31 décembre 2019, la Banque dispose de la notation ESG pour les titres cotés à hauteur de 96,8% des valeurs gérées et 92,6% des valeurs conseillées selon le calcul basé sur les montants d'actifs gérés/conservés.

Répartition par type de service d'investissement :

Services d'investissements	Conservation totale au 31/12/2019 (Tot)	Actions et obligations cotées* (Tot)	Conservation notée ESG	%
Conseil en investissement	632.116.397	320.585.610	296.848.363	92,6%
Gestion sous mandat	3.249.731.768	1.229.586.751	1.189.759.837	96,8%
Total général	3.881.848.165	1.550.172.361	1.486.608.200	95,9%

* = titres vifs cotés en conservation, hors fonds et produits dérivés

Score risque ESG par type de service d'investissement au 31/12/2019 :

Services d'investissements	ESG Risk Score	Indice MSCI World All Country
Conseil en investissement	20,3	24,1
Gestion sous mandat	21,2	
Total général	21,0	

III.2 Données Carbone

III.2.1 Méthodologie carbone

Depuis 2017, nous travaillons sur les données carbone de nos portefeuilles. Depuis 2019, les données carbone nous sont fournies annuellement par notre partenaire d'analyse extra-financière Oekom.

Ces données prennent en compte principalement les Gaz à Effet de Serre (GES) et notamment les émissions de CO₂. Elles sont issues des rapports annuels publiés par les entreprises (données reportées) ou calculées sur la base de moyennes sectorielles et historiques (données estimées).

Ces données concernent le scope 1 et le scope 2 tels que définis par le GHG Protocol.

Le GHG Protocol (Green House Gas Protocol) est un protocole concernant les gaz à effet de serre, qui a été lancé en 2001 par le WBCSD (World Business Council for Sustainable Development) et le WRI (World Resources Institute).

Son développement s'est effectué en partenariat avec un ensemble d'acteurs internationaux, tels que les gouvernements, ONG et entreprises. Ce protocole a pour but d'harmoniser la lutte contre le changement climatique à l'échelle mondiale.

Il sert à quantifier l'ensemble des impacts générés par la production et la consommation d'un produit. Il est divisé en 3 niveaux qui correspondent à des périmètres d'émission :

- ▶ Le niveau 1 (ou scope 1) correspond aux émissions directes résultant de la combustion d'énergies fossiles, telles que le gaz, pétrole, le charbon, etc.
- ▶ Le niveau 2 (ou scope 2) est relatif aux émissions indirectes liées à la consommation de l'électricité, de la chaleur ou de la vapeur nécessaire à la fabrication du produit.

- Le niveau 3 (ou scope 3) correspond aux autres émissions indirectes, telles que l'extraction de matériaux achetés par l'entreprise pour la réalisation du produit ou les émissions liées au transport des salariés et des clients venant acheter le produit. C'est la part la plus importante d'émissions d'une entreprise.

Unité de mesure : intensité carbone

Sustainalytics nous fournit les données des scope 1 et 2 sur la base des émissions de CO₂ et du chiffre d'affaires total de l'entreprise concernée. Sustainalytics calcule ensuite un indicateur « d'intensité Carbone » issu de la Somme de (scope 1 + scope 2) / (chiffres d'affaires exprimé en million de USD).

L'unité ainsi retenue pour l'Intensité Carbone est exprimée en « tonne équivalent CO₂ / million de USD de chiffres d'affaires ».

Interprétation

Nous ne répartissons pas l'intensité carbone en fonction du type d'instrument. Donc, il est fort probable, que dans un portefeuille diversifié investi dans les actions, les obligations et les titres monétaires d'un même émetteur, le comptage de l'intensité carbone soit surestimé.

En effet, nous pourrions considérer que le porteur du risque carbone est l'actionnaire du fait de sa participation au capital et que l'obligataire ne serait qu'un porteur « partiel » à hauteur du % de dette détenue.

Il n'y a à ce jour pas de consensus de place sur la méthode d'attribution des données carbone au sein d'un portefeuille d'investissement.

III.2.2 Résultats carbone au 31/12/2019

A l'aide de notre partenaire de notation extra-financière une consommation moyenne de carbone de nos investissements⁽³⁸⁾ à fin décembre 2019 a été établie :

Moy. Arith

Services d'investissements	Carbon_Intensity	Nb valeurs avec note Carbone	Nb Valeurs	% Valeurs avec note CO2
Conseil en investissement	198,86	348	476	73,1%
Gestion sous mandat	166,76	230	301	76,4%
Total	184,54	400	576	69,4%

(38) Seuls les investissements « directs » (ie. actions ou obligations cotés sur un marché) sont ici pris en compte

III.3 Gestion ISR (Investissement Socialement Responsable)

III.3.1 Méthodologie ISR

Le Groupe Neuflize OBC est présent sur la thématique de l'Investissement Socialement Responsable (ISR) au travers :

- ▶ des mandats ISR : la Banque Neuflize OBC propose depuis 2010 des mandats ISR gérés en interne au sein de l'équipe de gestion sous mandat ;
- ▶ des fonds ISR : ABN AMRO Investment Solutions (AAIS) propose des fonds ISR depuis 2012. Cette offre est décrite dans son propre rapport LTECV⁽³⁹⁾ ;
- ▶ des unités de compte (UC) et des mandats proposés par Neuflize Vie. Ces offres sont décrites dans le rapport LTECV de Neuflize Vie⁽⁴⁰⁾.

Concernant la gestion institutionnelle et la gestion des grands clients privés, une gestion ISR sur mesure est proposée, afin de répondre au cahier des charges spécifique de chaque client.

La méthodologie ISR de la société de gestion AAIS est disponible sur son site internet.⁽⁴¹⁾

Au niveau du Groupe ABN AMRO, le Sustainability Advisory Board, a pour mission de définir les axes de notre approche d'investissement responsable, de valider les grandes orientations et les procédures/chartes, de se prononcer sur les exclusions sectorielles et valeurs interdites.

Au niveau local, la Banque Neuflize OBC s'appuie sur un son propre Comité d'Experts ISR composé de personnalités externes (le NOBC Sustainability Advisory Board), qui challenge sa stratégie ISR et contribue à renforcer son approche de l'investissement responsable.

Ces comités se réunissent trimestriellement.

III.3.2 Produits et volumes ISR (Banque et AAIS)

Mandats de gestion ISR

Au 31 décembre 2019, la Banque Neuflize OBC gère 660 mandats ISR pour un total d'actifs de 318,1 millions d'euros (contre 367 mandats pour 182,7 millions d'euros au 31 décembre 2018), soit une hausse des encours de plus de 70%.

A ces mandats ISR, s'ajoutent 81,3 millions d'euros investis en fonds ISR (contre 38,6 millions d'euros au 31 décembre 2018) dans des mandats non ISR et 14,8 millions d'euros (contre 11,4 millions d'euros au 31 décembre 2018) dans les portefeuilles conseillés.

Nous avons également investi dans des Green Bonds, à hauteur de 38 millions d'euros au 31 décembre 2019, et 2,8 millions d'euros dans des fonds à impact. Enfin, nos clients détiennent⁽⁴²⁾ 4,7 millions d'euros dans 669 Livrets Développement Durable / Solidaires.

(39) Rapport LTECV 2019 ABN AMRO Investment Solutions

(40) Rapport LTECV 2019 Neuflize Vie

(41) AAIS - méthodologie ISR

(42) Au 31/07/2019

Gamme de fonds ISR gérés par AAIS, société de gestion filiale de Neulize OBC

En qualité d'investisseur responsable, nous proposons depuis 2010 à nos clients une gamme complète de fonds ISR (fonds monétaire, fonds diversifiés, fonds obligataires et fonds actions) qui appliquent un processus de sélection prenant systématiquement en compte à la fois les critères financiers et ESG pour chaque titre entré en portefeuille et conformément à leur prospectus respectif ; ces fonds doivent atteindre des objectifs de performance financière et extra-financière.

L'offre de fonds ESG d'AAIS repose sur 4 catégories, ces dernières répondant à des critères ESG plus ou moins restrictifs (en termes d'exclusion et de processus de sélection)⁽⁴³⁾ :

- ▶ ESG intégration (Prise en compte de nos critères ESG niveau 1 et classement Morningstar ciblé : minimum 3 Globes)
- ▶ ESG Leader (Prise en compte de nos critères ESG niveau 2 et classement Morningstar ciblé : minimum 4 Globes)
- ▶ Impact (Intégration de critères d'impact ESG)
- ▶ Autres (fonds ne suivant pas nos critères ESG)

Au 31 décembre 2019, la classification des actifs de ABN AMRO Investment Solutions est la suivante :

Répartition des actifs	Total des actifs (gérés et conseillés)	Total des actifs gérés	Total des actifs gérés « ESG »	Total des actifs « ESG Leader »
€	18 milliards	16 milliards	8 milliards	1,9 milliards

(43) Critères détaillés dans le Global Investment Process de ABN AMRO Investment Solutions (document non publié)

IV. Risques associés au changement climatique

IV.1 Responsabilité environnementale

Compensation carbone

La Banque Neuflize OBC s'attache à diminuer ses émissions de GES, scopes 1 et 2.

Parmi les Gaz à effet de serre, le Groupe Neuflize OBC est concerné par le carbone uniquement.

Depuis 2008, la Banque Neuflize OBC neutralise ses émissions sur la base de son bilan carbone réalisé selon la méthodologie de l'ADEME, en investissant dans des programmes forestiers ayant une gestion sylvicole améliorée. A l'heure où le mot d'ordre est la réduction des gaz à effet de serre, ces programmes contribuent à un service d'utilité publique quant à la qualité de l'air mais également de l'eau et de la protection de la biodiversité.

Pour la neutralisation des émissions carbone, une convention de neutralisation carbone a été signée avec l'association Sylv'Acctes, dont Neuflize OBC est membre fondateur depuis 2015, aux côtés de la Région Rhône-Alpes et du Grand Lyon. Il s'agit de financer les travaux d'une association de gestion raisonnée de la forêt située en Isère (forêt de Chambaran), gérée par des propriétaires d'une même entité géographique, pour la réalisation d'interventions mesurées et la valorisation adaptée de leurs produits forestiers. Les fonds récoltés par l'opération de neutralité carbone servent à l'amélioration du capital forestier en pratiquant l'éclaircie de taillis afin de mettre en place une futaie irrégulière de feuillues, tout en préservant la biodiversité exceptionnelle des forêts du Haut Vallespir.

Actions sociétales et climatiques

Forêt amazonienne : une conférence sur l'art et l'environnement avec l'artiste Naziah Mestaoui et en présence de représentants de peuples autochtones de la forêt amazonienne a été organisée par la Banque Neuflize OBC. Cet événement a été l'occasion de présenter les projets artistiques des indiens Huni-Kuin à nos clients, dont les bénéfices des ventes contribuent à la sanctuarisation de parcelles de forêt amazonienne.

Océan : la Banque Neuflize OBC a soutenu, via son fonds de dotation Philgood Foundation by Neuflize OBC, la Fondation Tara pour l'océan, dont les travaux de recherche scientifique portent notamment sur le lien entre climat et océan.

Biodiversité

Sur son site parisien, la Banque Neuflize OBC a mis en place une culture sans phytosanitaires qui a reçu la labellisation Eve® d'Ecocert depuis 2012 pour l'entretien de ses espaces verts, a créé un potager utilisé pour les repas des invités, et installé des ruches sur les toits (34 kg de miel récoltés en 2019).

Numérique

La Banque Neuflize OBC bénéficie des infrastructures informatiques du Groupe ABN AMRO aux Pays-Bas. Les datacenters ont été revus dans leur conception pour réduire leur empreinte énergétique. Les principales mesures mises en place sont les suivantes :

- ▶ Segmentation du datacenter en compartiments modulaires pour optimiser chaque compartiment en fonction de son utilisation
- ▶ Remplacement du câblage cuivre par de la fibre optique (ayant un impact environnemental plus faible)
- ▶ Rénovation de tout l'éclairage avec mise en place systématique de LED

- ▶ Maintien de la température (chauffage l'hiver et rafraîchissement l'été) par un système d'eau naturelle captée dans le sous-sol
- ▶ Mise en place de pompes à chaleur complémentaires sur le toit des datacenters
- ▶ Segmentation des circuits de refroidissement

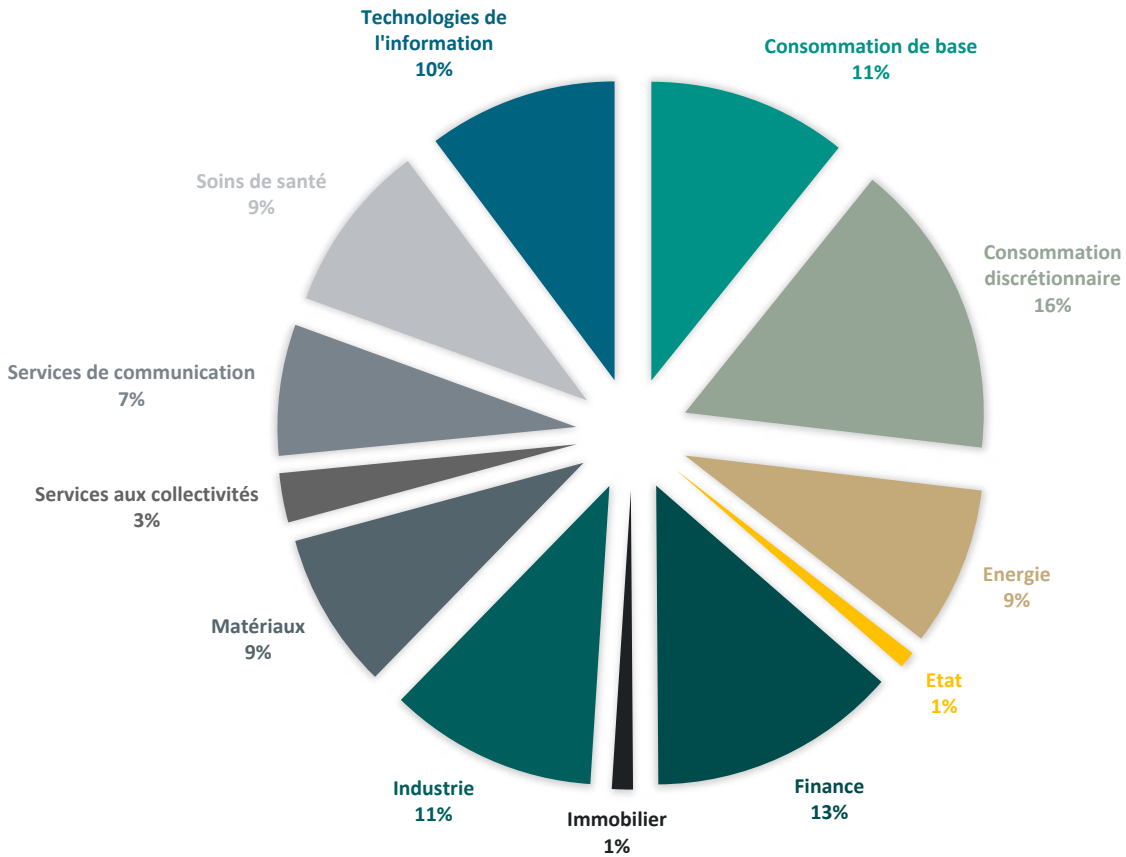
IV.2 Analyse du risque climat dans les portefeuilles gérés et conseillés de la Banque

Ci-dessous, l'analyse du risque climat dans les portefeuilles gérés et conseillés de Neuflize OBC, au travers des expositions sectorielles en 2018 et 2019.

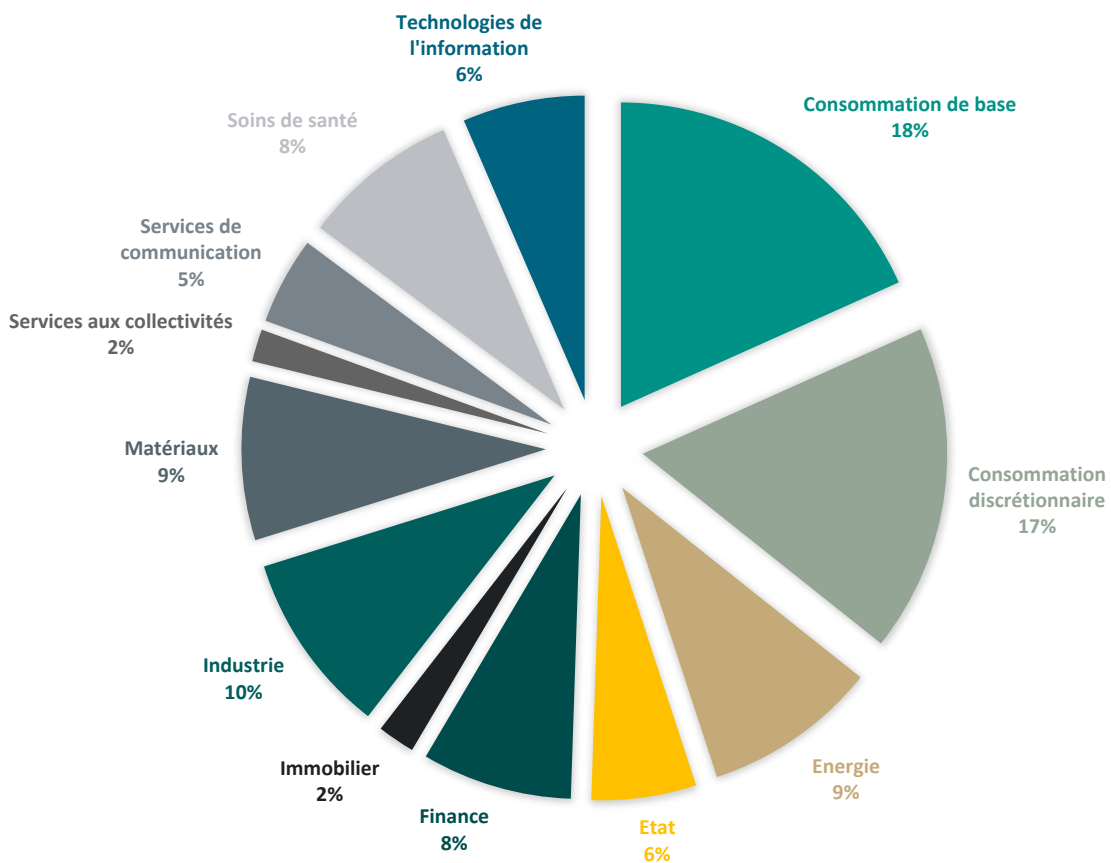
Ces cartographies mettent en évidence :

- ▶ Une exposition limitée au secteur de l'énergie, secteur qui comprend les énergies fossiles comme renouvelables :
 - * 8,6% en 2018 et 5,9% en 2019 pour la gestion sous mandat ;
 - * pour le conseil, passant de 9,3% en 2018 à 8,2% en 2019 ;
avec une orientation plus forte vers les énergies moins polluantes.
- ▶ L'industrie représente 13% pour la gestion sous mandat et 9,2% pour le conseil en 2019 (vs 11,3% et 9,7% en 2018), ce qui limite notre exposition aux risques environnementaux.

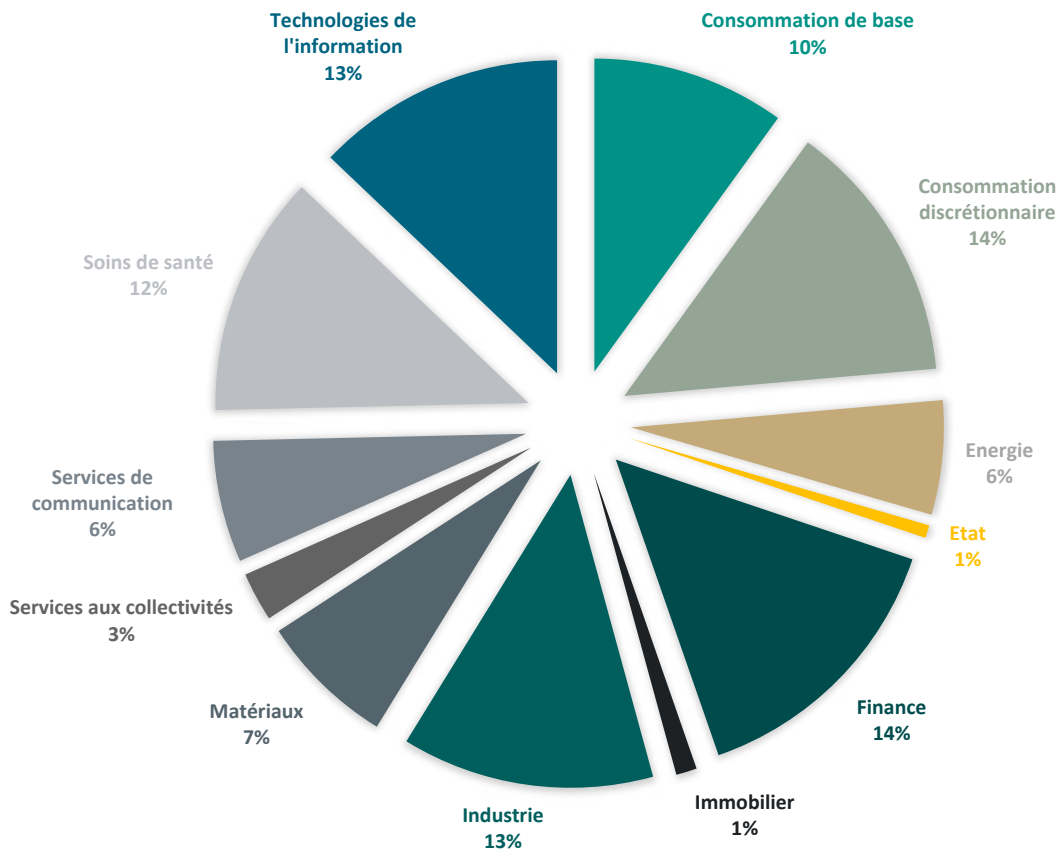
En 2018 - Gestion sous mandat - répartition par secteur d'activité



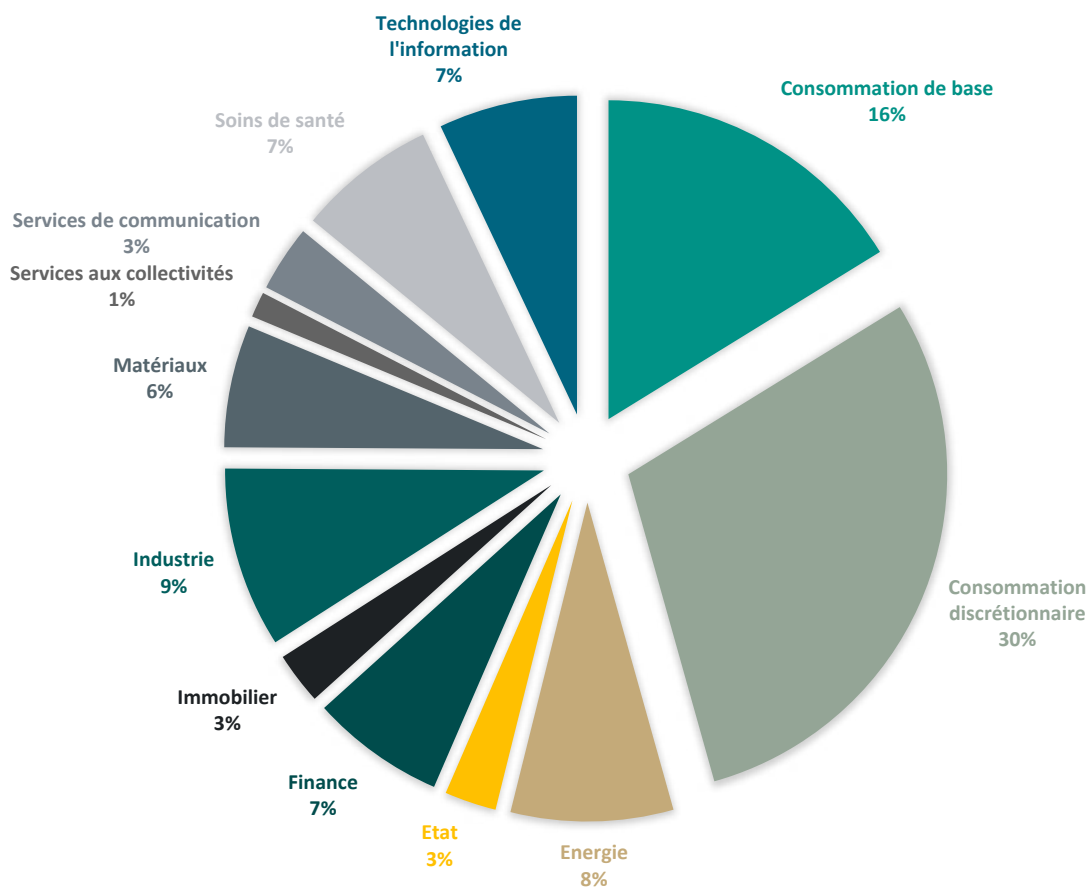
En 2018 - Conseil en investissement - répartition par secteur d'activité



En 2019 - Gestion sous mandat - répartition par secteur d'activité



En 2019 - Conseil en investissement - répartition par secteur d'activité



Conclusion

L'exposition planétaire aux enjeux climatiques et à l'attrition des ressources nous contraignent à adopter un modèle plus durable. Afin d'atteindre les objectifs fixés lors du Sommet de Paris, comprenant une réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre, l'Union Européenne, acteur ambitieux de ce challenge, joue un rôle moteur afin de rendre possible cette transition.

Réorienter les capitaux privés vers des investissements plus durables suppose une évolution systémique de la finance. C'est dans ce cadre que la Commission européenne a présenté sa feuille de route basée sur les recommandations formulées par le groupe d'experts à haut niveau de la Finance durable (High Level Expert Group).

Le HLEG a pour but de faire des recommandations sur la mise en place d'une stratégie globale de Finance Durable au sein de l'Union Européenne en transformant en profondeur les pratiques financières au sein de l'Union afin de lutter contre le changement climatique.

Les principaux éléments de ce plan d'action consistent à :

- ▶ Etablir un langage commun pour la finance durable, la Taxonomie, afin de définir ce qui est durable et d'identifier les domaines dans lesquels les investissements durables sont les plus transformatifs,
- ▶ Améliorer la transparence sur la durabilité dans le processus d'investissement et sur la publication des informations,
- ▶ Intégrer la durabilité dans les exigences prudentielles au regard de l'appréhension du risque, tout en veillant à préserver la stabilité financière,
- ▶ Renforcer la transparence en matière de publication d'informations non financières par les entreprises.

Le Groupe ABN AMRO, acteur pro-actif engagé de la finance durable, est pleinement conscient de ces enjeux et se mobilise pour faire évoluer son modèle, afin d'intégrer l'ensemble de ces dispositions dans ses différents métiers et rapports avec ses parties prenantes. Il s'agit de grands challenges à relever, qui sont autant d'opportunités de participer à la construction d'une finance et d'un monde durable.

(44) https://ec.europa.eu/france/news/20191218/taxonomie_investissements_verts_fr

Annexes

Documentation

- ▶ 2019 ABN AMRO Integrated report
<https://www.abnamro.com/en/newsroom/press-releases/2020/abn-amro-publishes-2019-integrated-annual-review-annual-report-and-additional-disclosures.html>
- ▶ Rapport annuel Neuflyze OBC, exercice 2019
https://www.neuflyzeobc.fr/fr/images/020_Nos_Engagements/Rapport_annuel_2019.pdf
- ▶ Sustainability risk policy and sector policies
<https://www.abnamro.com/en/about-abnamro/in-society/sustainability/policy/sustainability-policy/index.html>
- ▶ Rapport Article 173 Neuflyze Vie 2019
- ▶ Rapport article 173 ABN AMRO Investment Solutions (AAIS) 2019
https://www.abnamroinvestmentsolutions.com/fr/images/Footer/FR_Rapport_LTECV_2019_AAIS_publie_010720.pdf